



Assemblée générale

Distr. limitée
11 novembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Troisième Commission

Point 68 a) de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'enfant :
promotion et protection des droits de l'enfant

Fédération de Russie : amendement au projet de résolution révisé
[A/C.3/75/L.18/Rev.1](#)

Mariages d'enfants, mariages précoces et mariages forcés

Au paragraphe 22, remplacer « approche globale, fondée sur les droits, adaptée à l'âge et sensible aux questions de genre, centrée sur les victimes, attentive aux traumatismes subis et multisectorielle, qui tient compte des liens existant avec d'autres pratiques néfastes » par « approche globale, adaptée à l'âge et sensible aux questions de genre, centrée sur les personnes et multisectorielle, qui respecte pleinement les droits humains et tient compte des liens existant avec d'autres pratiques néfastes », et remplacer « situations de crise humanitaire » par « situations d'urgence humanitaire ».

